



Dossier de demande d'aide européenne
N° 6394
Transmis le 30/08/2018 10:49
(heure de Paris)

Programme Opérationnel FEDER-FSE Picardie 2014-2020, Hauts-de-France

La demande restituée, ici en PDF, contient l'ensemble des données de la trame standard de demande et peut donc afficher des données supplémentaires par rapport au formulaire visible dans votre portail eSynergie.

Porteur principal

Typologie

Catégorie juridique

7355 : Syndicat mixte ouvert

Personne morale

IDENTITÉ

Numéro d'identification

SIRET - 25800436500023

Raison sociale / Dénomination

SYNDICAT MIXTE SOMME NUMERIQUE

Activité principale exercée (APE)

61.10Z - Télécommunications filaires

Régime TVA

Assujetti

ORGANISATION

L'organisation appartient-elle à un groupe ?

Non

Effectif salarié

13.00

Chiffre d'affaires (€)

ADRESSE

Complément géographique

N°-Libellé de la voie

83 RUE SAINT FUSCIEN

Mention spéciale

1 er étage

Code postal

80000

Ville

AMIENS

Obligations liées à la commande publique

1. TYPE DE PERSONNE MORALE DU PORTEUR DE PROJET

1.1 L'organisation est :

Une personne morale de droit public

2.1 L'organisation est soumise :

Au code des marchés publics

Expliquez

Coordonnées bancaires

Ajouter un élément

Contact(s)

Contact(s) du porteur chef de file : SYNDICAT MIXTE SOMME NUMERIQUE

M. BRIANÇON Yves
0322222724 - 0646345979 - y.briancon@sommenumerique.fr

Référent

M. VARLET Philippe
0322222727 - - p.varlet@sommenumerique.fr

Représentant

Service à contacter

PERSONNE À CONTACTER AU SERVICE GESTIONNAIRE (AG, OI, ITI)

Nom	<input type="text" value="nom"/>
Prénom	<input type="text" value="prénom"/>
Courriel	<input type="text" value="Europe-MDUN@hautsdefrance.fr"/>
Téléphone	<input type="text"/>

Informations sur l'Autorité de gestion

COORDONNÉES DU SERVICE GUICHET TRAITANT VOTRE DEMANDE

Nom du service guichet	<input type="text" value="MDUN - Mission du développement des usages numériques (ex DIN et DSP)"/>
Adresse	<input type="text"/>
Complément géographique	<input type="text"/>
Complément destinataire	<input type="text"/>
Lieu dit	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>

Projet

Codification principale du projet

Programme

Programme Opérationnel FEDER-FSE Picardie 2014-2020

Service Guichet

MDUN - Mission du développement des usages numériques (ex DIN et DSP) (SERV-219)

Codification

AP02 - L'accès au numérique

OS07-b - Accompagnement du déploiement des services ou des actions numériques à destination des usagers

APPEL À PROJET

N° d'appel à projet

Date limite de remise des dossiers

Identification du projet

Intitulé du projet

CREATION D'UN CENTRE DE SERVICES NUMERIQUES
MUTUALISES POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE
LA REGION HAUTS DE FRANCE

Type

Standard

Calendrier du projet

Période prévisionnelle d'exécution du projet

Du 01/01/2016 au 31/12/2020

Calendrier détaillé du projet : Précisez le phasage du projet (déroulé des étapes à mettre en œuvre pour réaliser le projet) et la cohérence entre le calendrier et la période prévisionnelle d'exécution de ce projet

2016 / 2018 Préparation du projet et des partenariats, études préalables

2018 Préfiguration

2019 / 2020 acquisition et mise en service

Localisation du projet

Description de la localisation

AMIENS METROPOLE

Type	Libellé	Code INSEE
Région INSEE	Picardie	22

Description détaillée du projet

Contexte, présentation générale du projet

Le présent dossier vise à présenter le projet porté par Somme Numérique visant à créer à Amiens Métropole un établissement de centre de services numériques mutualisés pour l'ensemble des collectivités territoriales des Hauts de France,

1 - Somme Numérique : une conception globale de l'aménagement numérique du territoire

Somme Numérique défend une conception globale de l'aménagement numérique du territoire; Le numérique a un rôle important à jouer dans l'objectif de réduction des inégalités entre les territoires, que ce soit à travers le désenclavement des zones peu denses ou le désengorgement des métropoles.... »

A- Relier problématique « infrastructures » et problématique « usages et services »

Ainsi, par la volonté de ses membres fondateurs (Conseil départemental de la Somme, Amiens Métropole), étendue aujourd'hui à l'ensemble des EPCI du département, le syndicat mixte Somme Numérique a toujours cherché à mener de front action sur les infrastructures et actions sur les usages. Nous ne revenons pas ici sur la présentation du programme Somme Très Haut Débit qui a déjà largement porté ses fruits pour la montée en débit des zones rurales et dont le volet FttH est en cours de déploiement : Somme Numérique est aujourd'hui engagé dans une action de couverture complète du territoire du Département de la Somme par le FttH.

1. En matière de numérique éducatif la Somme est aujourd'hui le département français qui avec 70% des élèves du primaire disposant d'un Espace Numérique de Travail, a le plus développé le numérique dans les établissements primaires.

2. Dans le domaine de l'administration électronique Somme Numérique déploie à l'image des autres structures appelées « structures de mutualisation » un panier de services à ses membres allant de la gestion de noms de domaines à la dématérialisation des échanges inter administratifs. Le déploiement de la fibre optique sur les territoires permis par la mise en oeuvre du Plan France très Haut Débit ouvre de très larges perspectives de déploiement de nouveaux services au sein d'un cloud public territorial maîtrisé. Dans cette matière particulièrement, nous avons fait le constat que de nouvelles coopérations inter départementales seraient nécessaires à la réalisation de projets tels qu'un Service d'Archivage Electronique à valeur probante.

Objectifs recherchés

Pour Somme Numérique et ses membres la disponibilité d'un data center « Haute Performance » constitue un véritable tournant au moment où se réalisent les importants investissements du réseau de communications électroniques de nouvelle génération en fibre optique de bout en bout dans le cadre du Plan France Très Haut Débit.

Outre le démarrage de SESAM (archivage mutualisé, partenariat avec le CDG 59), la conjonction des éléments réseau et data center permettra en effet d'envisager la multiplication de nouveaux services tant pour l'administration numérique que pour le numérique pour l'éducation. Nous pouvons citer les problématiques de sauvegarde de données, d'open data, d'hébergement de certains services métiers et envisager des partenariats à l'échelle de l'ensemble de la Région Hauts de France

Par exemple, la disponibilité de notre centre serveurs permet de déployer une solution d'écriture collaborative qui n'est pas disponible dans la version actuellement souscrite de notre plateforme d'Espace Numérique de Travail. De la même manière nous pourrions multiplier les partenariats déjà engagés pour intégrer de plus en plus de ressources pédagogiques locales et régionales au sein de ces Espaces Numériques de Travail, voire pour héberger l'ensemble des données des Espaces Numériques de Travail.

Nous pouvons encore citer la possibilité qui sera ouverte aux collectivités et établissements publics, membres ou non de Somme Numérique, de disposer d'un centre d'hébergement de leurs données et de leurs services.

A court terme un investissement complémentaire de 200 000 euros est prévu pour assurer une gamme de services allant de la sauvegarde de données à l'infogérance de serveurs. Ces services ne peuvent être assurés aujourd'hui par Somme Numérique. Leur déploiement se fera auprès des communes et établissements publics en accompagnement des programmes de couverture du territoire par les services sur fibre optique.

Principales actions présentées

Présentation technique et financière

a) L'implantation retenue

La localisation sera dans l'actuel bâtiment du MIPIH. Le MIPIH est une structure publique (GIP) de coopération inter hospitalière. L'agence d'Amiens est située Bâtiment l'Arche, Vallée des Vignes, 43 Avenue d'Italie à Amiens. L'ensemble à acquérir par Somme Numérique se compose :

- Au rez-de-chaussée d'un data center pour une valeur de 1 900 000 euros
- A l'étage d'un plateau de bureaux avec salle de conférence pour une valeur de 900 000 euros

Calcul de l'assiette éligible

Estimation Domaines (voir annexe) de l'ensemble immobilier : 1 271 000 euros dont 900 000 euros pour les bureaux du 1er étage ce qui donne une valeur de l'immobilier destiné au data center de 371 000 euros, ôté du coût d'achat de 1 900 000 euros soit une assiette éligible de 1 539 000 euros

Les coûts de déménagement des serveurs et équipements existants de Somme Numérique (non pris en compte dans les rapports Jerlaure) sont estimés à 200 000 euros

b) Les investissements « SESAM »

L'ensemble des investissements nécessaires pour le projet SESAM s'est monté à 100 000 euros HT sur le site de la Somme (voir rapport XDEMAT avec 50 % des investissements commun).

c) Les investissements complémentaires pour les autres services mutualisés

Pour les études préalables, dont certaines sont réalisées (voir supra), le budget estimé est de 50 000 euros. Les investissements « serveurs » sont ainsi estimés :

Nouvelle infra pour services Prix total

HT Commentaires

Hyperviseurs (4) 40 000,00 euros 4 serveurs en haute disponibilité : 60 Vms

Baies stockage (2x50To) 60 000,00 euros 2 baies en haute disponibilité avec réplication synchrone des données : 50 To utiles

Serveurs et réplication sauvegardes (2x40To) et autres serveurs 80 000,00 euros Système de sauvegardes avec réplication sur site distant, stockages et équipements réseau

Intégration 20 000,00 euros Mise en oeuvre de l'infrastructure

Total 200 000,00 euros

d) Assurer la communication sur la création du Centre de services ; personnel dédié à l'opération

La réussite de la création de ce centre de services passe par une communication efficace auprès des collectivités et établissements publics auxquels il va s'adresser. Nous prévoyons ainsi de mettre en place les documents, produits et action suivants :

1. Création du portail des services 40 000 euros

Il s'agit de permettre un accès à nos services via un portail avec identifiant et mot de passe uniques ainsi qu'une présentation attractive de l'ensemble des services ouverts pour une collectivité ou un établissement utilisateur. La collectivité pourra depuis le même bureau utilisateur prendre connaissance des services dont il peut demander l'ouverture pour sa collectivité. L'offre de nouveaux services sera automatiquement présentée sur ce portail.

2. Création de didacticiels 20 000 euros

Chaque service doit être présenté sur les différents sites de Somme Numérique et de ses partenaires de façon à avoir une description claire et facilement accessible

3. Film de présentation des installations 10 000 euros

Une présentation des installations lilloises et amiénoises à travers un court film de présentation permettra de rendre concrètes et vivantes les informations sur nos services, et de donner une image réaliste de la qualité et du professionnalisme de l'infrastructure créée.

4. Création d'un catalogue papier et de deux numéros du bulletin d'information « Connexion », affiches 15 000 euros

5. Campagne media (achat d'espaces publicitaires dans media régionaux) 15 000 euros

6. Réunions d'information (déplacements, frais de réception...) 10 000 euros

7. Chef de Projets « administration électronique » chargé de la mise en place de la gamme de services et des partenariats, sur deux ans charges et frais de fonctionnement inclus 145 000 euros

8. Responsable systèmes et gestionnaire du data center : veille aux relations avec les prestataires chargés de la maintenance, avec les opérateurs télécoms, avec l'infogérant, veille au respect des procédures de sécurité pour la

salle et les systèmes hébergés, sur deux ans charges et frais de fonctionnement inclus 145 000 euros

COUT TOTAL HT DE LA COMMUNICATION ET DU PERSONNEL 400 000 euros

Résumé du projet pour publication officielle

En quoi le projet contribue-t-il aux objectifs du programme (priorités stratégiques et opérationnelles du programme...) ?

Dans ses attendus stratégiques ce Programme Opérationnel souligne le rôle du numérique et cite les domaines de l'e-administration, de l'enseignement et de la santé. Somme Numérique a déjà fortement intégré sa stratégie dans celle du Programme Opérationnel dans le domaine du numérique pour l'enseignement et dans celui du développement et de l'amélioration des réseaux de communications électroniques. Plus précisément le présent dossier répond à l'objectif thématique 2c, objectif spécifique 7. Le programme Opérationnel cite :

a) Type d'action 7b, « accompagnement du déploiement des services ou des actions numériques à destination des usagers », « organisation de la mutualisation de moyens et la gouvernance TIC entre collectivités pour le développement de nouveaux outils et de services ».

b) Type d'action 7b, « appui à la création de biens communs numériques »

- Mutualisation de plateformes et ouvertures des données publiques par un soutien à la constitution, l'organisation et le partage des données.

- Développement de l'informatique libre et non marchande dans l'optique de l'amélioration des services rendus aux administrations et aux usagers.

- Numérisation et diffusion des contenus publics et patrimoniaux.

Résultats escomptés (cible visée...)

Mise en place du projet SESAM

Hébergement des services mutualisés de Somme Numérique (hébergement de 250 sites web, 5000 comptes messagerie, parapheurs électroniques....)

Développement d'une nouvelle gamme de services : stockage synchronisé, sauvegarde de données, services de hosting)

Dans le cas où votre projet est composé d'actions (FSE ou IEJ)

Ajouter un élément

Moyens mis en œuvre par le porteur de projet

Ces moyens permettent au service instructeur d'apprécier votre capacité à coordonner, piloter, suivre et mener à bien votre projet dans les délais prévus.

Moyens humains affectés au projet

2.00 ETP

Autres moyens utilisés pour les besoins du projet (moyens matériels, immatériels, etc...)

Seuls les personnels dédiés au projet sont indiqués ci dessus, hors direction et accompagnement administratif.

Avez-vous mis en place des moyens administratifs de suivi du dossier permettant d'assurer la tenue d'une comptabilité séparée (comptabilité analytique, code comptable dédié au projet ou autre méthode à préciser) ?

OUI

Avez-vous mis en place un logiciel permettant le suivi du temps de travail des personnes affectées au projet ?

NON

Livrables attendus suite à la réalisation du projet

Nature des livrables du projet et dates prévisionnelles de ces livrables

2016 2018 ETUDES PREALABLES
2019 ACTE DE VENTE
2019 / 2020 DOCUMENTS DE COMMUNICATION ET RAPPORTS D' ACTIVITE

Plan de financement

Postes de dépenses prévisionnelles

Ici, il faut mettre les consignes sur les dépenses prévisionnelles

ÉCHÉANCIER DU PROJET

Et là les consignes concernant l'échéancier du projet

Tableau des dépenses

Catégorie de dépenses	Libellé poste	Montant €	Marché public
Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	acquisition data center (part éligible)	1 539 000.00 HT	Non
Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	Investissements "SESAM"	100 000.00 HT	Non
Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	nouvelle infrastructure informatique	200 000.00 HT	Non
Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	transfert services existants	200 000.00 HT	Non
Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	Eudes préalables	50 000.00 HT	Non
Dépenses de personnel	salaires bruts et charges	260 000.00 HT	Non
Dépenses de communication de l'opération	actions de communication	110 000.00 HT	Non
Dépenses de fonctionnement (frais généraux de structure)	fonctionnement lié aux postes salariés	30 000.00 HT	Non
Total dépenses		2 489 000.00	

Dépenses d'Investissement matériel et immatériel

Libellé pièce jointe

Commentaire

LISTE DES SOUS-POSTES

Dépenses d'Investissement matériel et immatériel

Libellé pièce jointe

Commentaire

LISTE DES SOUS-POSTES

Dépenses d'Investissement matériel et immatériel

Libellé pièce jointe

Commentaire

LISTE DES SOUS-POSTES

Dépenses d'Investissement matériel et immatériel

Libellé pièce jointe

Commentaire

LISTE DES SOUS-POSTES

Dépenses d'Investissement matériel et immatériel

Libellé pièce jointe

Commentaire

LISTE DES SOUS-POSTES

Dépenses de personnel

Libellé pièce jointe

Commentaire

LISTE DES SOUS-POSTES

Dépenses de communication de l'opération

Libellé pièce jointe

Commentaire

LISTE DES SOUS-POSTES

Dépenses de fonctionnement (frais généraux de structure)

Libellé pièce jointe

Commentaire

LISTE DES SOUS-POSTES

Liste des pièces fournies

- FEDER_DC_avec_ressources.xlsx

Les ressources

Consigne sur les ressources

Des recettes nettes sont-elles générées au cours de la mise en œuvre du projet ?

Oui

Des recettes nettes sont-elles générées après l'achèvement du projet ?

Oui

Si oui, merci de bien vouloir les estimer et veillez à compléter la ligne 'recette' dans le plan de financement (onglet ressources)

Recettes éventuellement générées (en €)

121 011.00

Le service instructeur vérifiera l'existence de cofinancement public ou privé présenté dans le cadre du projet.

Les co-financements sollicités couvrent-ils la même période d'exécution et la même assiette de dépenses éligibles ?

Oui

Tableau des ressources

Indiquez ici l'ensemble des ressources envisagées y compris le montant UE escompté

Financement	Financier	Montant €	%	Précisions	Date de l'EJ
UNION EUROPEENNE	Fonds européen de développement régional	995 600.00	40.00		
Recettes éventuelles		121 011.00	4.86	N/A	N/A
Autofinancement		1 372 389.00	55.14	N/A	N/A
Total des ressources		2 489 000.00	100.00		

Equilibre entre dépenses et ressources

Dont autofinancement (en €)

1 372 389.00

Indicateurs

La définition et le suivi des indicateurs permettent d'une part de rendre compte de l'avancement du projet et du niveau d'atteinte des objectifs, et d'autre part de contribuer aux travaux d'évaluation menés dans le cadre du programme.

ID - Dénomination de l'indicateur	Type	Unité	Valeur prévisionnelle	Commentaire
ETP - Nombre d'ETP supplémentaires créés	Réalisation	ETP	1.00	et 1 consolidé
ISN02_FEDER - Nombre de services & applications développés / mis en ligne	Réalisation	Services et applications		
S3-DAS - Smart Specialisation Strategy - Thématique	Réalisation			
S3-TRANS - Smart Specialisation Strategy - transversalité	Réalisation			
TRI - Troisième révolution industrielle	Réalisation			

Autres obligations

Publicité

Il faut lister ici toutes les formes de publicité attendu - Consigne sur les publicités

Actions de communication et d'information prévues dans le cadre du projet conformément aux obligations de publicité prévues par la réglementation

voir le dossier

Prise en compte des principes horizontaux de l'U.E.

Indiquer ci-dessous si le projet prend en compte ces principes horizontaux de l'Union Européenne, ces priorités de manière directe, indirecte, ou ne les prend pas en compte (" sans objet ") et expliquer de quelle manière ils sont couverts.

Le porteur de projet pourra s'appuyer sur le service instructeur pour compléter les champs du tableau ci-dessous.

Egalité hommes / femmes

Egalité des chances et non discrimination

Le développement durable

Régimes d'aides d'Etat

Il s'agit d'indiquer ci-dessous si le projet que vous présentez relève de la réglementation européenne en matière d'aides publiques aux entreprises.

Un financement peut être qualifié d'aide d'Etat selon plusieurs critères qui sont précisés dans laide ci-dessous (?). Merci de vous y référer et de compléter la question suivante.

Le tableau ci-dessous est à compléter avec l'appui du service instructeur

Le projet est-il concerné par la réglementation des aides d'Etat ?

Non

Autres dispositions réglementaires

Etes-vous soumis aux obligations en termes de commande publique ?

Oui

Le projet est-il concerné par d'autres réglementations et des procédures administratives (ex : règles d'urbanisme, règles en matière d'environnement, loi sur l'eau, etc...) ?

Non

Si oui, précisez

Attention : Pour chaque item qui concerne votre projet, référez-vous à la notice explicative pour prendre connaissance des obligations à respecter.

Mentions légales

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide européenne. Conformément à la loi " Informatique et libertés " du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au < guichet concerné >.

Pièces justificatives

Les pièces ci-dessous sont nécessaires à l'instruction du dossier

CONSIGNES pour les pièces nécessaires à l'instruction

Liste des pièces fournies

- 20180719dossier somnumdatacenter.pdf
- 2016-021V0960 Avenue d'Italie 43 Miphi avis.pdf

Commentaires divers

Attestation du bénéficiaire

La lettre d'engagement :

Vous devez télécharger, signer et envoyer la lettre d'engagement à l'adresse suivante :

MDUN - Mission du développement des usages numériques (ex DIN et DSP)

Attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e) **Philippe Varlet**, en qualité du signataire et représentant légal, sollicite une aide européenne au programme **Programme Opérationnel FEDER-FSE Picardie 2014-2020** destinée à la réalisation de l'opération intitulée : **CREATION D'UN CENTRE DE SERVICES NUMERIQUES MUTUALISES POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA REGION HAUTS DE FRANCE**. Rappel du montant de l'aide européenne demandée : **995 600.00 €** pour un coût total de l'opération de **2 489 000.00 HT €**

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements de la demande d'aide,
- La régularité de la situation fiscale et sociale de la structure,
- Que le projet n'est pas achevée ou totalement mise en œuvre au moment du dépôt de la demande d'aide,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
- Ne pas avoir sollicité d'autres fonds ou de programmes européens pour financer les dépenses de ce projet,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'Etat.

J'ai pris connaissance des obligations du porteur de projet et m'engage à les respecter en cas d'octroi de l'aide :

1. Informer le service instructeur du début d'exécution effective du projet,
2. Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation du projet,
3. Respecter les engagements de réalisation du projet,
4. Informer le service instructeur en cas de modification du projet (ex : période d'exécution, localisation du projet, engagements financiers...) y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociale...), de ma raison sociale, etc...
5. Ne pas apporter de modifications importantes affectant la nature, les objectifs ou les conditions de mise en œuvre du projet, ou d'opérer un changement de propriété du bien cofinancé le cas échéant, ou délocaliser l'activité productive cofinancée le cas échéant en dehors de la zone couverte par le programme,
6. Dûment justifier les dépenses pour le paiement de l'aide européenne,

Attention : Nous vous recommandons de vous reporter à la notice pour prendre connaissance des pièces justificatives que vous devrez transmettre lors de la demande de paiement. Certaines pièces doivent en effet être collectées dès le début du projet et répondre à des conditions de conformité précises. En cas d'absence de ces pièces, de non-conformité de celles-ci, la demande de paiement pourrait être jugée non recevable par le service instructeur.

1. Tenir une comptabilité séparée, ou utiliser un code comptable adéquat pour tracer les mouvements comptables du projet,
2. Réaliser des actions de publicité et respecter la réglementation européenne et nationale en vigueur,
3. Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec le projet.
4. Conserver toutes les pièces du dossier jusqu'à la date prévue dans l'acte juridique attributif d'aide, et archiver celui-ci.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide européenne.

Fait à le 30/08/2018

Signature